

2026

Synthèse

Indice de la faim dans le monde

Pas de sécurité sans sécurité alimentaire

Octobre 2026



➤ Pour en savoir plus,
consulter
www.globalhungerindex.org
#GHI2026



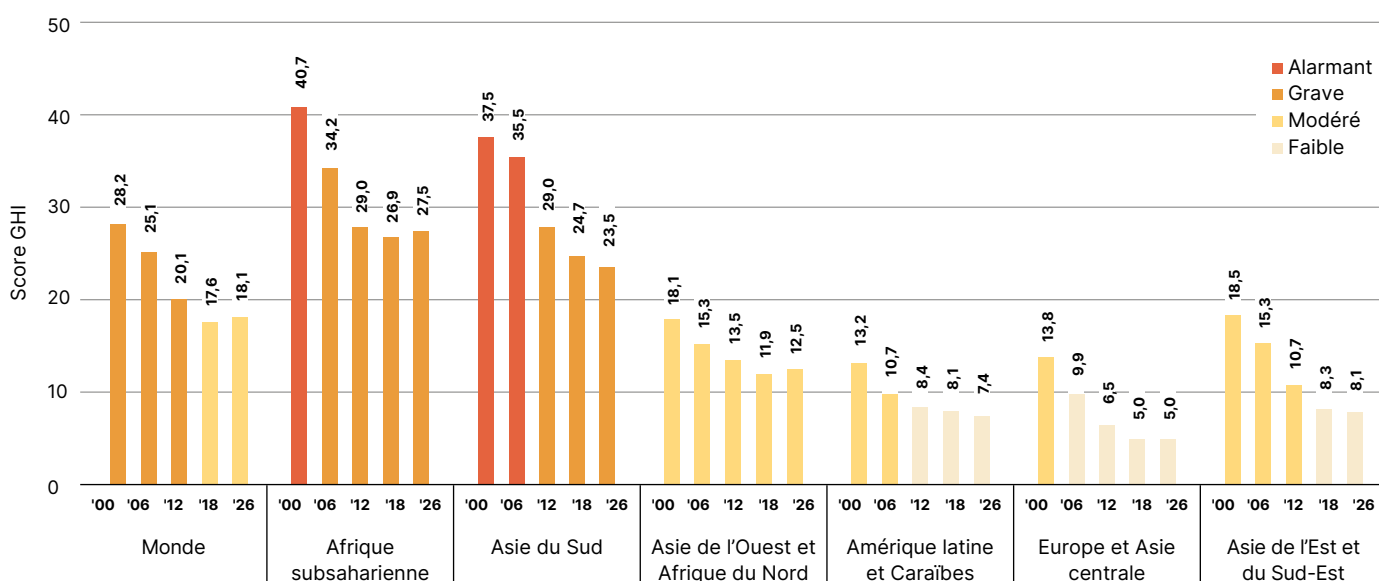
Les crises imbriquées menacent les progrès contre la faim. Parallèlement, l'insécurité alimentaire peut aggraver les crises et l'instabilité. Les gouvernements doivent donc intégrer systématiquement la sécurité alimentaire et nutritionnelle aux politiques de paix et de sécurité.

Après quasiment deux décennies de progrès notable, la lutte contre la faim dans le monde s'est aggravée dans un contexte de crises multiples et imbriquées. Le score GHI de 2026 – considéré comme *modéré* – est de 18,1, contre 17,6 en 2018, signe d'un recul par rapport à l'amélioration constante depuis le score *grave* de 28,2 en 2000. Trois des quatre indicateurs du GHI en attestent : la sous-alimentation, le retard de croissance infantile et l'émaciation infantile progressent, tandis que la mortalité infantile a légèrement diminué. Au niveau régional, le niveau de faim est *grave* en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, et les scores GHI ont augmenté depuis 2018 en Afrique subsaharienne et dans la région Asie de l'Ouest et Afrique du Nord. Au niveau national, le niveau de faim est *grave* dans 36 pays et *alarmant* dans huit autres : le Burundi, le Tchad, la République démocratique du Congo, Madagascar, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan et le Yémen. Les scores GHI ont augmenté dans 32 pays depuis 2018. Si le rythme des progrès enregistrés depuis 2000 se maintient, 57 pays n'atteindront pas un niveau de faim *faible* d'ici 2030.

La montée des tensions géopolitiques, les conflits, les chocs climatiques et l'incertitude économique freinent les progrès vers l'objectif « Faim Zéro » à l'horizon 2030. Les conflits restent l'un des facteurs majeurs de la faim ; les phénomènes climatiques extrêmes et les chocs économiques aggravent encore l'insécurité, surtout dans les régions où les conflits ont déjà affaibli les moyens de subsistance et la capacité d'adaptation de la population. Les conflits et l'insécurité engendrent la faim, tandis que l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aggrave la vulnérabilité, sape la résilience et accroît l'instabilité. La sécurité alimentaire et nutritionnelle doit donc être considérée comme un élément essentiel d'une sécurité durable.

Mesurer et combattre la faim devient aussi de plus en plus ardu. Au Burundi, en République populaire démocratique de Corée, au Lesotho, au Soudan du Sud, au Soudan et au Yémen, notamment, les scores GHI de 2026 ne peuvent pas être calculés intégralement faute de données ; l'ampleur de la faim n'y est donc que partiellement visible. Les difficultés d'accès et les

GRAPH. 1 Scores mondiaux et régionaux 2000, 2006, 2012, 2018 et 2026 de l'Indice de la faim dans le monde



Source : les auteurs et autrices.

Remarque : voir la Méthodologie (Annexe A) pour les sources des données. Les scores GHI régionaux et mondiaux sont calculés en agréant les valeurs régionales et mondiales pour chaque indicateur et en appliquant la formule décrite dans la Méthodologie (Annexe A). Les valeurs régionales et mondiales agrégées pour chaque indicateur sont calculées sous forme de moyennes pondérées en fonction de la population, en utilisant les valeurs de l'indicateur figurant dans l'annexe B. Pour les pays où les données sur la sous-alimentation sont insuffisantes, des estimations provisoires fournies par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont été utilisées afin de calculer les valeurs agrégées, mais n'ont pas été reportées dans l'Annexe B. L'Annexe D indique quels pays sont inclus dans chaque région.

manques de financement fragilisent l'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition, surtout dans les situations de conflit. Un niveau de faim non mesuré risque de rester sans réponse.

Les financements humanitaires et de développement pour les secteurs alimentaires dans des contextes de crise alimentaire sont tombés à des niveaux jamais vus depuis 2016-2017, ce qui oblige à réduire des opérations importantes et limite la portée de l'aide, alors que les besoins augmentent.

Au niveau national, les progrès constants prouvent que la faim peut encore être combattue : depuis 2018, 31 pays ont réduit leur score GHI d'au moins 10 pour cent, voire de plus de 20 pour cent pour neuf d'entre eux. L'Ouganda a enregistré la plus forte amélioration en Afrique subsaharienne, même si certaines régions connaissent encore une insécurité

alimentaire aiguë. Par rapport à 2018, l'indice GHI du Togo est passé de *grave* à *modéré*, tandis que les progrès à long terme du Népal ont été les plus élevés d'Asie du Sud.

Ces avancées résultent toujours de la conjonction de plusieurs facteurs, comme des investissements et des politiques durables en matière de nutrition, de santé, d'éducation et d'assainissement. Les tendances nationales peuvent toutefois masquer une insécurité alimentaire sévère au sein de certaines populations et régions, tandis que des chocs soudains peuvent menacer les progrès accomplis. Il est donc essentiel que les mesures atteignent les populations touchées et restent efficaces en période de crise et de conflit. Il n'y a pas d'autre voie pour réduire durablement la faim et renforcer les fondements d'une sécurité durable.

ENCADRÉ 1.1 À propos des scores de l'indice de la faim dans le monde

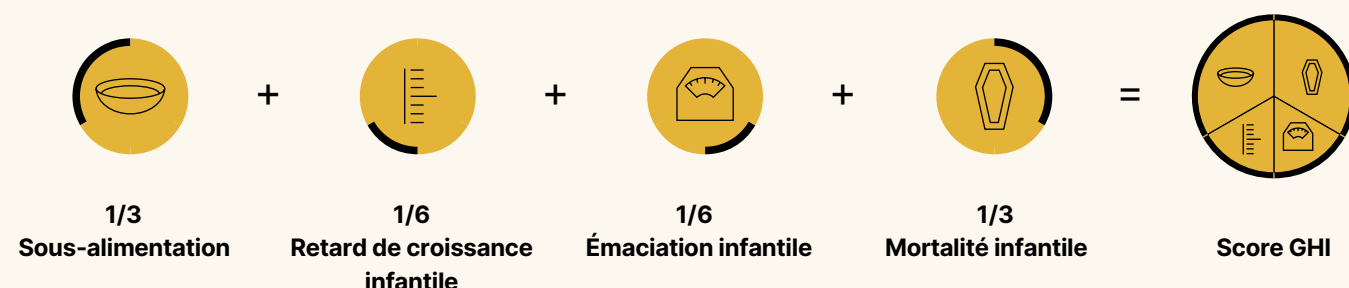
L'Indice de la faim dans le monde (GHI) est un outil permettant de mesurer et de suivre de manière exhaustive la faim aux niveaux mondial, régional et national. Les scores GHI reposent sur les valeurs des quatre indicateurs qui le composent.

- **Sous-alimentation** : part sous-alimentée de la population en raison d'un apport calorique insuffisant
- **Retard de croissance infantile** : proportion d'enfants de moins de cinq ans affichant une taille faible pour leur âge, signe d'une sous-nutrition chronique
- **Émaciation infantile** : proportion d'enfants de moins de cinq ans affichant un poids faible pour leur taille, signe d'une sous-nutrition aiguë
- **Mortalité infantile** : proportion d'enfants décédant avant leur cinquième anniversaire, partiellement signe d'une combinaison mortelle entre une nutrition inadéquate et un environnement insalubre

En 2026, les données des 136 pays répondant aux critères d'inclusion dans le GHI ont été évaluées, et les scores GHI calculés pour 122

d'entre eux sur la base des données de 2021 à 2025. Les données utilisées pour effectuer ce calcul proviennent de sources publiées par les Nations Unies (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation mondiale de la santé, UNICEF et Groupe inter-agences des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité infantile), de la Banque mondiale et du Programme d'enquêtes démographiques et de santé. Sur les 136 pays évalués, 14 ne disposaient pas de données suffisantes pour calculer un score GHI pour 2026, une catégorisation provisoire du niveau de faim a toutefois été attribuée à huit d'entre eux sur la base d'autres données publiées. Pour les six pays restants, les données disponibles étaient insuffisantes pour calculer un score GHI ou attribuer une catégorie provisoire.

Le GHI catégorise et classe les pays sur une échelle de 100 points : les valeurs inférieures à 10,0 indiquent un niveau de faim *faible*, celles comprises entre 10,0 et 19,9 un niveau de faim *modéré* et celles allant de 20,0 à 34,9 un niveau de faim *grave*. Enfin, les valeurs comprises entre 35,0 et 49,9 reflètent un niveau de faim *alarmant*, et celles égales ou supérieures à 50,0 un niveau de faim *extrêmement alarmant* (comme indiqué ci-dessus).



Échelle de gravité de la faim du GHI

Faible GHI ≤ 9,9 51 pays	Modéré GHI 10,0–19,9 35 pays	Grave GHI 20,0–34,9 36 pays	Alarmant GHI 35,0–49,9 8 pays	Extrêmement alarmant GHI ≥ 50,0 0 pays
---------------------------------------	---	--	--	---

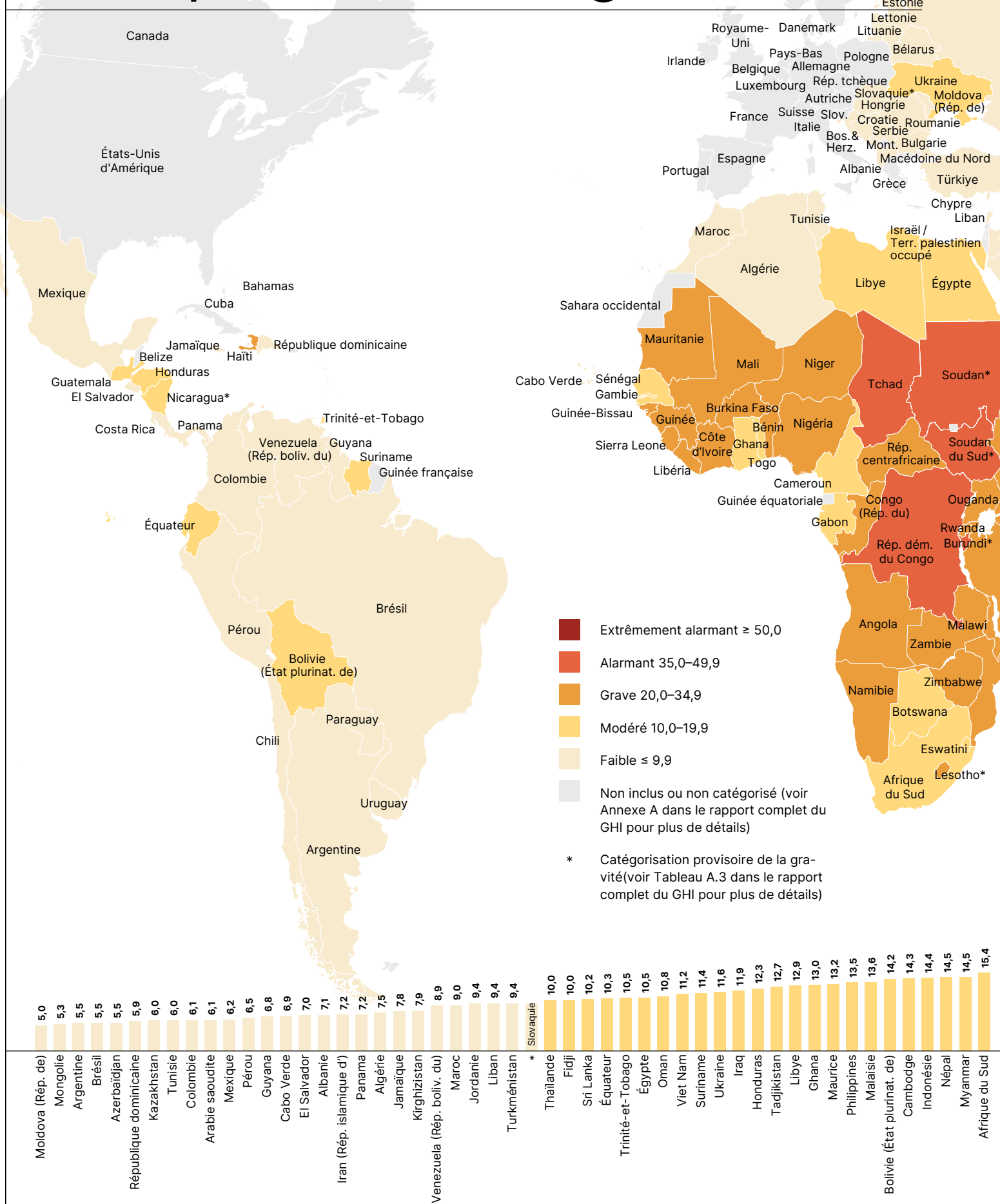
Échelle de 100 points

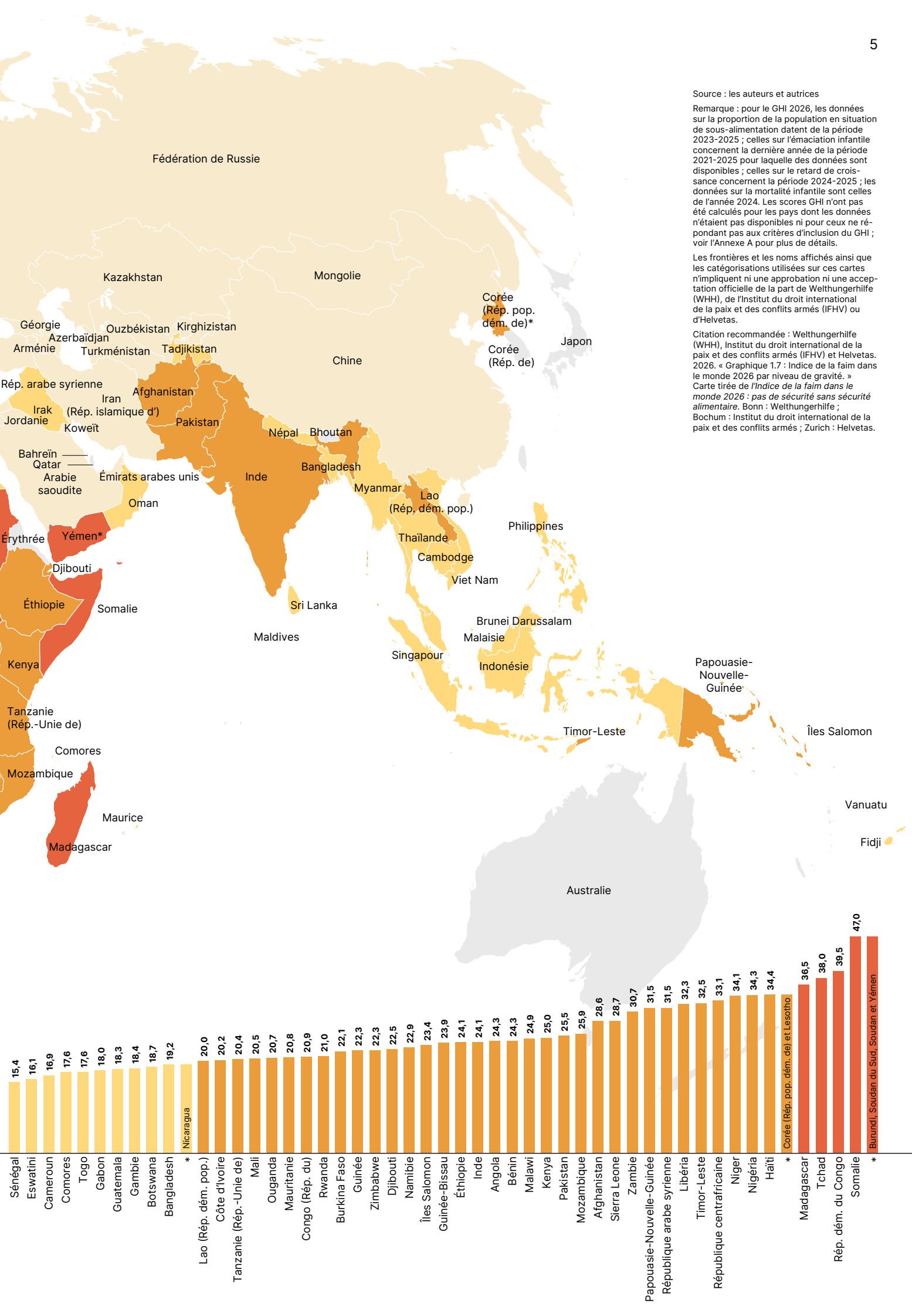
Les couleurs de l'échelle GHI ont été modifiées pour mieux indiquer que tous les niveaux de faim méritent notre attention, y compris ceux dits « faibles », et éviter d'associer une faim *faible* à une absence de faim.

Source : les auteurs et autrices.

Remarque : ces décomptes incluent les 122 pays pour lesquels les scores GHI ont été calculés sur la base des données de 2021 à 2025 ainsi que les huit pays auxquels une catégorisation GHI a été attribuée de façon provisoire (un *faible*, un *modéré*, deux *graves* et quatre *alarmants*).

Indice de la faim dans le monde 2026 par niveau de gravité





TAB. 1.1 Scores de l'Indice de la faim dans le monde (par rang au GHI 2026)

Remarque: les classements et les scores de l'indice figurant dans ce tableau ne peuvent pas être comparés avec précision aux rangs et aux scores de l'indice des rapports précédents (voir Annexe A).

Rang ¹	Pays	2000	2006	2012	2018	2026	Rang ¹	Pays	2000	2006	2012	2018	2026
Les scores GHI 2026 inférieurs à 5 sont classés collectivement de la 1 ^{re} à la 24 ^e position. ²	Arménie	20,3	14,4	7,8	6,2	<5	71	Indonésie	25,0	28,8	22,5	17,0	14,4
	Bélarus	<5	<5	<5	<5	<5	72	Népal	37,0	30,8	24,4	18,4	14,5
	Bosnie-Herzégovine	9,5	6,3	<5	<5	<5	72	Myanmar	41,4	29,8	20,3	16,2	14,5
	Bulgarie	8,7	8,5	7,5	5,8	<5	74	Afrique du Sud	16,7	17,8	13,2	13,1	15,4
	Chili	<5	<5	<5	<5	<5	74	Sénégal	32,5	23,6	19,5	16,2	15,4
	Chine	13,8	9,1	<5	<5	<5	76	Eswatini	24,3	25,7	22,8	17,6	16,1
	Costa Rica	5,8	<5	<5	<5	<5	77	Cameroun	36,8	29,4	22,2	19,4	16,9
	Croatie	7,4	<5	<5	<5	<5	78	Comores	35,7	27,7	25,1	19,0	17,6
	Estonie	<5	<5	<5	<5	<5	78	Togo	37,4	29,4	25,9	24,3	17,6
	Géorgie	11,7	9,2	7,1	<5	<5	80	Gabon	19,8	19,4	16,3	16,5	18,0
	Hongrie	<5	<5	<5	<5	<5	81	Guatemala	29,0	24,9	21,5	19,8	18,3
	Koweït	<5	<5	<5	<5	<5	82	Gambie	29,4	25,1	21,0	19,3	18,4
	Lettonie	5,4	<5	<5	<5	<5	83	Botswana	29,8	27,8	23,3	21,1	18,7
	Lituanie	5,5	<5	<5	<5	<5	84	Bangladesh	34,6	30,0	27,3	20,0	19,2
	Monténégro	—	6,5	<5	<5	<5	*	Nicaragua	21,3	17,2	14,3	12,1	10–19,9*
	Macédoine du Nord	7,4	6,5	<5	<5	<5	85	Lao (Rép. dém. pop.)	43,8	29,5	21,5	20,1	20,0
	Paraguay	12,8	9,7	6,9	<5	<5	86	Côte d'Ivoire	32,8	34,1	26,4	21,0	20,2
	Roumanie	8,1	6,4	5,2	<5	<5	87	Tanzanie (Rép.-Unie de)	40,3	31,8	26,8	23,9	20,4
	Fédération de Russie	10,5	6,7	<5	<5	<5	88	Mali	40,6	36,0	27,1	22,4	20,5
	Serbie	—	5,9	<5	<5	<5	88	Ouganda	35,8	30,5	25,1	28,7	20,7
Türkiye	22,1	11,6	5,4	<5	<5	90	Mauritanie	31,3	25,3	20,1	19,3	20,8	
Émirats arabes unis	<5	5,2	5,2	<5	<5	91	Congo (Rép. du)	35,3	31,8	29,0	24,9	20,9	
Uruguay	7,9	5,7	<5	<5	<5	92	Rwanda	49,6	35,7	27,0	26,7	21,0	
Ouzbékistan	25,6	15,4	8,5	5,2	<5	93	Burkina Faso	44,3	36,4	30,3	25,1	22,1	
25	Moldova (Rép. de)	18,3	18,9	6,4	5,4	5,0	94	Guinée	36,9	34,2	28,6	26,7	22,3
26	Mongolie	29,5	21,2	11,1	6,7	5,3	94	Zimbabwe	35,6	32,5	27,8	25,9	22,3
27	Argentine	6,5	5,4	5,4	5,5	5,5	96	Djibouti	41,4	35,3	28,1	22,7	22,5
27	Brésil	11,7	7,0	5,5	5,7	5,5	97	Namibie	26,6	26,5	24,2	21,7	22,9
27	Azerbaïdjan	25,3	15,5	10,6	7,1	5,5	98	Îles Salomon	18,7	18,5	21,7	21,2	23,4
30	République dominicaine	15,2	14,3	11,0	8,3	5,9	99	Guinée-Bissau	37,7	29,8	28,3	23,1	23,9
31	Kazakhstan	11,9	13,0	8,8	6,1	6,0	100	Éthiopie	53,0	42,3	31,2	24,9	24,1
31	Tunisie	9,0	8,1	6,8	5,9	6,0	100	Inde	38,1	37,0	28,8	25,8	24,1
33	Colombie	10,7	11,2	8,7	6,7	6,1	102	Angola	61,7	39,1	23,2	24,0	24,3
33	Arabie saoudite	10,5	12,5	8,1	6,3	6,1	102	Bénin	32,1	27,3	24,6	24,0	24,3
35	Mexique	9,7	9,4	7,4	6,8	6,2	104	Malawi	43,1	32,7	24,9	21,9	24,9
36	Pérou	21,1	15,6	9,5	7,2	6,5	105	Kenya	35,6	29,8	23,4	23,4	25,0
37	Guyana	17,0	15,8	14,0	10,2	6,8	106	Pakistan	36,2	32,9	31,6	24,0	25,5
38	Cabo Verde	16,0	13,2	12,2	8,4	6,9	107	Mozambique	46,9	36,3	30,8	31,6	25,9
39	El Salvador	13,6	12,2	10,0	7,2	7,0	108	Afghanistan	49,8	38,1	31,5	28,4	28,6
40	Albanie	15,2	15,7	9,5	6,2	7,1	109	Sierra Leone	57,7	47,2	33,8	32,3	28,7
41	Iran (Rép. islamique d')	12,4	9,8	9,1	8,3	7,2	110	Zambie	51,1	43,8	36,8	28,7	30,7
41	Panama	17,3	13,4	10,3	8,1	7,2	111	Papouasie-Nouvelle-Guinée	31,4	30,8	36,4	31,4	31,5
43	Algérie	14,1	11,9	9,1	7,1	7,5	111	République arabe syrienne	14,8	17,1	19,2	28,0	31,5
44	Jamaïque	8,3	8,4	8,3	7,8	7,8	113	Libéria	48,0	40,8	36,0	32,4	32,3
45	Kirghizistan	18,5	14,0	10,7	8,2	7,9	114	Timor-Leste	—	44,1	30,0	27,3	32,5
46	Venezuela (Rép. boliv. du)	14,3	11,0	7,1	16,7	8,9	115	République centrafricaine	46,8	44,4	37,1	34,5	33,1
47	Maroc	15,7	16,4	9,4	8,2	9,0	116	Niger	52,7	40,9	38,1	34,4	34,1
48	Jordanie	10,2	7,6	8,5	9,5	9,4	117	Nigéria	37,3	32,5	31,0	28,2	34,3
48	Liban	11,0	11,4	7,0	7,2	9,4	118	Haïti	40,1	39,3	31,7	30,4	34,4
48	Turkménistan	19,8	15,3	11,7	9,9	9,4	*	Corée (Rép. pop. dém. de)	43,8	32,6	29,0	27,4	20–34,9*
	* Slovaquie	—	—	—	—	≤ 9,9*	*	Lesotho	—	—	—	—	20–34,9*
51	Thaïlande	17,2	12,5	12,2	11,4	10,0	119	Madagascar	41,9	39,2	33,6	35,7	36,5
51	Fidji	9,2	9,5	10,4	9,6	10,0	120	Tchad	49,5	46,2	41,0	38,5	38,0
53	Sri Lanka	22,1	19,9	20,8	11,4	10,2	121	Rép. dém. du Congo	48,5	39,3	37,3	36,6	39,5
54	Équateur	19,1	16,4	12,3	11,6	10,3	122	Somalie	64,4	60,8	59,6	51,1	47,0
55	Trinité-et-Tobago	11,2	11,6	10,3	9,1	10,5		* Soudan	—	—	—	26,0	35–49,9*
55	Égypte	16,5	14,6	16,0	11,6	10,5		* Burundi, Soudan du Sud et Yémen	—	—	—	—	35–49,9*
57	Oman	16,2	12,0	10,7	11,8	10,8							
58	Viet Nam	24,2	22,1	15,6	12,9	11,2							
59	Suriname	14,8	11,0	10,5	10,8	11,4							
60	Ukraine	12,8	10,8	9,7	9,8	11,6							
61	Iraq	22,9	20,1	17,2	13,5	11,9							
62	Honduras	21,7	17,6	13,5	12,9	12,3							
63	Tadjikistan	39,2	31,8	24,2	14,9	12,7							
64	Libye	11,9	14,6	17,0	12,9	12,9							
65	Ghana	29,0	22,1	17,7	15,5	13,0							
66	Maurice	15,1	13,8	13,3	12,5	13,2							
67	Philippines	23,9	22,2	20,1	15,3	13,5							
68	Malaisie	15,1	13,9	12,8	12,3	13,6							
69	Bolivie (État plurinat. de)	26,6	23,0	16,2	12,2	14,2							
70	Cambodge	39,8	26,8	21,3	15,2	14,3							

■ = Faible ■ = Modéré ■ = Grave ■ = Alarmant ■ = Extrêmement alarmant

Pour le rapport GHI 2026, les données de 136 pays ont été évaluées. Parmi ceux-ci, les données étaient suffisantes pour calculer les scores GHI 2026 de 122 pays et de les classer (contre 123 pays classés dans le rapport GHI 2025).

¹ Classement en fonction des scores GHI 2026. Les pays aux scores 2026 identiques se voient attribuer le même rang (l'Argentine, l'Azerbaïdjan et le Brésil, par exemple, sont tous classés 27^e).

² Les 24 pays dont le score GHI 2026 est inférieur à 5 ne se voient pas attribuer de rang individuel, mais sont classés collectivement de la 1^{re} à la 24^e position. Les différences entre leurs scores sont minimes.

— = Données indisponibles ou non présentées. Certains pays n'existaient pas dans leurs frontières actuelles au cours de l'année ou de la période de référence considérée.

* Pour 14 pays, les scores individuels n'ont pas pu être calculés et les rangs n'ont pas pu être déterminés en raison du manque de données. Dans la mesure du possible, ces pays ont été provisoirement catégorisés en fonction du niveau de gravité : un comme *faible*, un comme *modéré*, deux comme *graves* et quatre comme *alarmants*. Pour six pays, il n'a pas été possible d'établir de catégorisation provisoire (voir tableau A.3 de l'Annexe A).

Pas de sécurité sans sécurité alimentaire ?

Perspectives régionales

La remilitarisation, les tensions géopolitiques et l'intensification des rapports de force remettent une vision de la sécurité centrée sur les États au premier plan des agendas politiques. Or, les crises interdépendantes actuelles montrent les limites de cette vision. Conflits, changement climatique, chocs économiques, inégalités et déplacements de population se renforcent mutuellement. L'Indice GHI 2026 souligne que la sécurité alimentaire est au cœur de ces dynamiques et qu'elle fait elle-même partie de la notion de sécurité au sens large. Les contributions suivantes s'intéressent à ce que « Pas de sécurité sans sécurité alimentaire » signifie dans différents contextes régionaux.

Carmen Rosa de León-Escribano, chercheuse à l'Institute for Teaching and Sustainable Development (IEPADES) au Guatemala, demande : « Quelle sécurité, et pour qui ? » On ne peut pas, selon elle, se contenter de la mesurer à l'aune de la puissance militaire si les besoins fondamentaux de la population ne sont pas satisfaits. La région produit assez de nourriture, mais l'insécurité alimentaire frappe des millions de personnes en raison des inégalités, de l'exclusion et de l'accès inégal aux ressources. La faim résulte de pénuries, mais aussi de facteurs politiques et institutionnels. La reconnaissance du droit à l'alimentation et à une protection sociale peut renforcer la sécurité alimentaire et humaine.

Pour **Abdoulaye Mohamadou**, Secrétaire exécutif du Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel, insécurité alimentaire et insécurité entretiennent un cercle vicieux au Sahel : le changement climatique, la pression sur les terres et les ressources, une gouvernance faible et le manque de moyens de subsistance alimentent les conflits. Cette insécurité restreint l'accès aux terres agricoles et perturbe la mobilité pastorale, les marchés, les chaînes d'approvisionnement, l'aide humanitaire et le commerce régional. Briser ce cercle requiert de placer la sécurité alimentaire au cœur de l'agenda politique et d'investir dans des systèmes alimentaires résilients, les infrastructures rurales, la productivité agricole, l'éducation et des emplois décents.

Moses Chrispus Okello, chercheur senior à l'Institute for Security Studies, analyse les répercussions de la guerre États-Unis-Israël-Iran comme test de résistance pour la sécurité alimentaire, les économies et la stabilité politique dans la Grande Corne de l'Afrique. Une forte dépendance aux importations d'engrais et de carburant fait que des crises lointaines se répercutent sur les systèmes alimentaires régionaux et locaux et aggravent l'insécurité alimentaire et l'instabilité. L'impact est particulièrement grave dans les régions où les conflits, les déplacements de population, le stress climatique et la réduction de la marge de manœuvre financière ont affaibli la résilience. Même dans des pays apparemment stables, l'insécurité alimentaire empire avec la hausse des prix. Moses Okello préconise des

voies d'approvisionnement diversifiées, des plans d'intervention d'urgence et le renforcement des systèmes d'alerte précoce.

Majd Al Naber, spécialiste de la gestion intégrée des ressources en eau et du nexus eau-énergie-alimentation-écosystèmes, affirme qu'il ne peut y avoir de sécurité alimentaire sans sécurité hydrique et énergétique en Asie de l'Ouest et Afrique du Nord. Les pressions sur les ressources en eau ont entraîné des déplacements ruraux et accru les tensions sociales. La disponibilité moyenne en eau douce étant inférieure au seuil de pénurie absolue, la dépendance de la région aux ressources extérieures accroît sa vulnérabilité. Résoudre ce dilemme requiert d'adopter une approche intégrée « eau-énergie-alimentation-écosystèmes » qui améliore la productivité des ressources, réduit les pertes d'eau, favorise les cultures résistantes à la sécheresse et les énergies renouvelables et intègre la résilience dans les plans de sécurité.

Elyssa Kaur Ludher, chercheuse invitée à l'ISEAS – Yusof Ishak Institute, affirme que le déficit d'adaptation au changement climatique de l'Asie devient une menace pour la sécurité alimentaire et régionale. Les aléas climatiques réduisent la production alimentaire. Résultat : les prix grimpent, ce qui aggrave la pauvreté, sape la confiance dans les institutions et accentue les tensions sociales. Or, le financement de l'adaptation reste insuffisant au regard de l'exposition aux risques et des besoins de la région. Comblar ce déficit exige d'investir davantage dans des modes de production résilients, les infrastructures rurales, l'assurance, le crédit et la protection sociale. Une meilleure coordination régionale est aussi essentielle pour renforcer l'alerte précoce, les interventions d'urgence et une mise en œuvre efficace du financement de l'adaptation.

Chris Hegadorn, professeur à Sciences Po Paris, estime que l'Europe a besoin d'une stratégie de continuité nutritionnelle face aux crises multiples. Si une famine étendue y est peu probable, le continent reste toutefois tributaire des approvisionnements mondiaux en engrais, gaz naturel, fourrage, vitamines et minéraux. L'Europe devrait considérer les systèmes alimentaires et nutritionnels comme des biens stratégiques de sécurité et les soumettre régulièrement à des tests de résistance pour orienter les plans d'urgence, la gestion des réserves stratégiques, les services publics de nutrition et les interventions afin de garantir une alimentation adéquate en cas de crise prolongée.

Les auteurs et autrices montrent que, partout, la sécurité alimentaire est étroitement liée à la résilience, à la gouvernance, à la stabilité et à la paix. Placer le droit à une alimentation adéquate au cœur des politiques de paix et de sécurité est donc essentiel pour protéger les moyens de subsistance, prévenir les crises et bâtir des sociétés plus stables et plus sûres.

Politiques recommandées

Ces recommandations appellent les gouvernements, les bailleurs de fonds et d'autres acteurs à adopter une vision de la sécurité qui soit centrée sur les personnes et fondée sur les droits et à intégrer systématiquement la sécurité alimentaire/nutritionnelle et le droit à une alimentation adéquate dans les politiques de résilience, de paix et de sécurité.

1. Intégrer la sécurité alimentaire/nutritionnelle dans les politiques de sécurité

- **Les gouvernements doivent intégrer la sécurité alimentaire/nutritionnelle dans la sécurité nationale**, la protection civile et l'inclure dans les plans nationaux de crise.
- **Les gouvernements doivent instaurer une coordination interministérielle permanente** pour garantir la cohérence des politiques et faire état des progrès en matière de droit à une alimentation adéquate.
- **Les gouvernements doivent assurer la participation des communautés concernées**, de la société civile et des groupes marginalisés à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des politiques de sécurité alimentaire/nutritionnelle, par le biais de mécanismes transparents.
- **Investir dans la résilience du système alimentaire doit être considéré comme un impératif stratégique pour la sécurité** ; les budgets publics doivent prévoir des financements pluriannuels dédiés, définis sur la base d'évaluations nationales des risques.

2. Investir plus vite dans des systèmes alimentaires résilients et durables

- **Investir à long terme dans des systèmes alimentaires locaux et régionaux doit être une priorité des gouvernements** ; de plus, il faut des chaînes d'approvisionnement diversifiées, des échanges régionaux renforcés et une agriculture résiliente au climat et économe en ressources pour réduire la dépendance aux intrants et la vulnérabilité aux chocs climatiques, économiques et géopolitiques.
- **Les investissements publics doivent soutenir les infrastructures rurales** et offrir aux acteurs privés et aux coopératives des conditions leur permettant d'investir de manière responsable dans les chaînes de valeur alimentaires locales et régionales.
- **Les gouvernements doivent renforcer la protection sociale et la gestion des risques** pour aider les ménages à faire face aux chocs. L'accès équitable à une alimentation saine et abordable, aux assurances, aux services financiers, à l'aide ciblée et à des services nutritionnels essentiels très réactifs en cas de crise doit être garanti.

3. Renforcer les systèmes d'information et la prévention des crises

- **Gouvernements et bailleurs de fonds doivent assurer le financement de la collecte de données** et de l'analyse de la sécurité alimentaire/nutritionnelle et un accès aux évaluations indépendantes dans les zones en crise et reculées.
- **Gouvernements et bailleurs de fonds doivent renforcer les systèmes d'alerte précoce des populations**, qui déclenchent des actions prédéfinies et préfinancées à chaque alerte.
- **Les bailleurs de fonds doivent mettre fin aux coupes dans la sécurité alimentaire/nutritionnelle et l'aide humanitaire et garantir des financements flexibles et pluriannuels** pour la prévention, la réponse aux crises et le redressement dans le nexus humanitaire-développement-paix. Les communautés touchées ou vulnérables et la société civile doivent disposer d'un réel pouvoir de décision.

4. Intensifier la diplomatie et prévenir la faim causée par les conflits

- **Les gouvernements, le Conseil de sécurité de l'ONU et les acteurs régionaux doivent intensifier la diplomatie préventive** pour éviter toute escalade, soutenir les processus de paix inclusifs et renforcer **la diplomatie humanitaire dans les conflits en cours** pour obtenir des cessez-le-feu, le respect du droit international humanitaire ainsi que la protection des civils et des biens indispensables. Les accords de paix et les plans de relance doivent garantir le droit à une alimentation adéquate et rétablir les moyens de subsistance ainsi que l'accès à la terre et aux marchés.
- **Les parties au conflit doivent garantir une aide humanitaire rapide et accessible** aux populations touchées, conformément au droit international et aux principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.
- **Les autorités judiciaires doivent enquêter de façon indépendante sur les violations présumées et poursuivre les responsables lorsque la famine est utilisée comme arme de guerre**, les systèmes alimentaires/d'eau attaqués ou l'aide humanitaire entravée, conformément à la résolution 2417 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Deutsche Welthungerhilfe e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
53173 Bonn, Allemagne
Tél. +49 228-2288-0
Fax +49 228-2288-333
www.welthungerhilfe.de
Membre d'Alliance2015

Institut du droit international de la paix et des conflits armés (IFHV)
Ruhr University Bochum (RUB)
Massenbergstraße 11
44787 Bochum, Allemagne
Tél. +49 234-32-273 66
www.ifhv.de

Helvetas
Weinbergstrasse 22a
8021 Zurich, Suisse
Tél. +41 44 368 65 00
www.helvetas.org
Membre d'Alliance2015

Équipe de rédaction :
Welthungerhilfe (WHH) : Sophia Florence Scherer, Miriam Wiemers, Katharina Wecker, Rafaël Schneider, Asja Hanano ; **IFHV :** Holger Mann, Daniel Weller, Katrin Radtke ; **Helvetas :** Michèle Heeb, Matthias Herfeldt

Rédacteur :
Terry Erle Clayton
La date d'échéance pour la rédaction de cette publication était août 2026. Les dates d'échéance pour les données utilisées dans le calcul des scores GHI 2026 étaient antérieures.

Clause de non-responsabilité : les frontières et les noms indiqués ainsi que les catégorisations utilisées sur les cartes ne représentent en aucune façon l'expression d'une opinion de la part de Welthungerhilfe (WHH), de l'IFHV ou d'Helvetas concernant

le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone géographique ou de ses autorités, ni concernant la délimitation de ses frontières.

Crédit photo : Mahad Usman / Helvetas, Éthiopie 2025

Cette publication est disponible sous licence internationale Creative Commons Attribution 4.0 (CC BY-NC-ND 4.0), <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0>